DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site ZPS Madres-Coronat FR 9112026

TOME 1:

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

2010











Structure opératrice, coordinatrice du site Natura 2000 du Madres-Coronat :

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

1, rue Dagobert

66210 MONT-LOUIS Tel: 04.68.04.97.60 Fax: 04.68.04.95.22

contact@parc-pyrenees-catalanes.fr

Avec l'aide des prestataires suivants :

Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) 4 rue Pierre Jean de Béranger 66 000 Perpignan Tel / Fax : 04.68.51.20.01

gorsecretariat@wanadoo.fr

Office National des Forêts Agence Départementale Aude – Pyrénées orientales 61 Avenue Georges Guille – BP 1074 11870 Carcassonne Cedex 09

Tel: 04 68 11 40 00 Fax: 04 68 11 40 12 ag.aude@onf.fr

Coordination de la rédaction du Document d'Objectifs

Sophie GESTA, chargée de mission Natura 2000

Réalisation cartographie

Loïc Guyot, chargé de mission SIG

Tome 1:

Description écologique et socioéconomique du site

Tome 2:

Définition des enjeux et des objectifs, fiches mesure et cahier des charges

Tome 3:

Atlas et fiches espèces des oiseaux de la ZPS Madres-Coronat

Tome 4:

Annexes

Sommaire

Sommaire		4
Contexte		5
TOME 1: Description écolo	gique	6
	dres-Coronat	
1.1 - Situation de la ZF	PS	7
1.2 - Les oiseaux d'inté	érêt communautaire	8
2. Méthodologie de cartog	graphie	10
Carte 2 : Structures de végéta	Liste des ura 2000 ZPS Massif du Madres-Coronat ation du site Natura 2000 Madres-Coronat des en 2009 par le GOR sur la ZPS Madres-Coronat	7 11
	Liste des ta	9

Contexte

Le site Natura 2000 Madres-Coronat a été désigné en tant qu'appartenant au réseau Natura 2000 au nom des deux directives européennes.

En ce qui concerne la <u>Directive Habitats-Faune-Flore</u> (CEE 92/43), le site du Madres-Coronat a fait parti des 35 sites expérimentaux français pour lesquels un document d'objectifs a été élaboré pendant la période 1996-98 dans le cadre d'un programme LIFE "Documents d'Objectifs des sites Natura 2000". Sa mise en place a été lancée dès 1995. Actuellement, le site en est à son second document d'objectifs, validé en 2005.

En ce qui concerne la <u>Directive Oiseaux</u> (CEE 79/409), le site du Madres a été reconnu pour ses enjeux liés à l'avifaune en 2006, soit un an après la validation du deuxième document d'objectifs du site Habitats. Les aspects liés aux oiseaux avaient été mentionnés dans ce DOCOB de 2005 mais des compléments étaient nécessaires.

Ainsi, en 2009, des inventaires de terrain ainsi que la rédaction des compléments au document d'objectifs ont été lancés. Un marché public a permis de choisir le prestataire en charge de ces études : le GOR associé à l'ONF.

Les compléments au documents d'objectifs ont ensuite été proposés et validés par le comité de pilotage du site (sous réserve de certaines modifications – voir compte-rendu en annexe 1) le 7 juillet 2010.

TOME 1:

Description écologique

1. Description du site Madres-Coronat

La description du site Natura 2000, en particulier sur les aspects socio-économique, fait partie du DOCOB Habitats de 2005. Elle ne sera donc pas reprise dans ce document. Seuls les aspects liés à la Directive Oiseaux sont décrits ci-après.

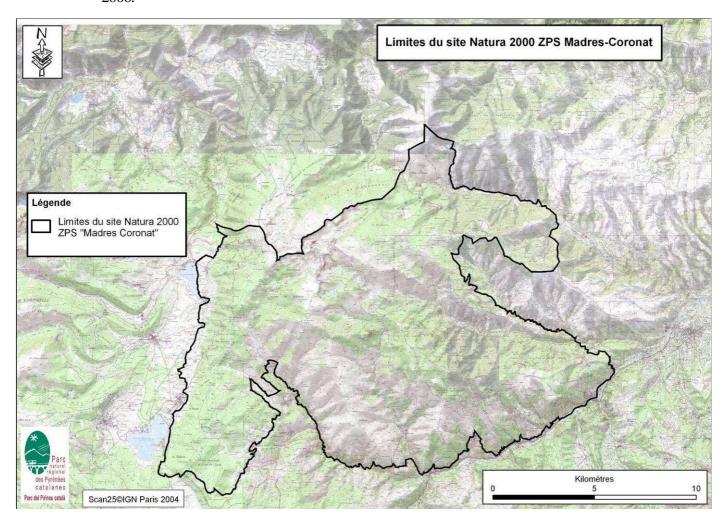
1.1 - Situation de la ZPS

La délimitation du site ZPS Madres-Coronat correspond à la partie Pyrénées-orientales de la délimitation du site sous la Directive Habitats.

Il est encadré à l'Ouest par le plateau du Capcir (1450 m en moyenne) et au Nord par la limite avec les départements de l'Ariège et de l'Aude. Au Sud puis au Sud-Est, le massif Madres-Coronat est délimité par la vallée de la Têt, fleuve prenant sa source au pied du versant Est du Carlit (sommet des Pyrénées-Orientales), et se jetant dans la Mer Méditerranée au niveau de Canet-en-Roussillon.

La vallée de la Castellane, affluent de la Têt, borde le massif dans sa partie Est et Nord-Est juste sous le Col de Jau (1506 m).

La désignation du site en tant que ZPS au titre de la directive Oiseaux, appelée FR 9112026 Massif du Madres-Coronat, couvre 21396 ha avec une altitude variant de 350 m à 2469 m. Le site appartient à la région biogéographique alpine et a été classé comme ZPS au mois d'avril 2006.



Carte 1: Limites du site Natura 2000 ZPS Massif du Madres-Coronat

L'élévation rapide en altitude du site lui confère une diversité paysagère et écologique (notamment ornithologique) remarquable. Ainsi, le site accueille la plupart des espèces caractéristiques des zones de montagne, que ce soit parmi les rapaces (Vautour Percnoptère d'Egypte, Gypaète Barbu, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle royal...), les galliformes (Grand tétras, Perdrix grise) ou les espèces forestières (Chouette de Tengmalm, Pic noir) et de milieux plus ouverts (Bruant ortolan, Pie grièche écorcheur...).

1. 2 - Les oiseaux d'intérêt communautaire

Le tableau suivant liste les espèces d'oiseaux citées dans le descriptif et le Formulaire Standard de Données (FSD) de la ZPS. Les espèces inscrites dans ce tableau, appartenant à l'annexe I de la Directive Oiseaux, ont justifié le classement de la ZPS.

Ce FSD a été mis à jour suite aux inventaires (voir lignes de couleur). En effet, certaines espèces n'étaient pas citées comme par exemple le vautour Percnoptère d'Egypte qui est revenu sur le site en 2006 et n'a donc pas été pris en compte.

Nom commun	Nom latin	Statut	Population relative	Directive Oiseaux (3)
Aigle botté	Hieraaetus pennatus	Reproduction, migratrice		DO.I
Aigle royal	Aquila chrysaetos	Résidente	В	DO.I
Alouette lulu	Lullula arborea	Résidente	В	DO.I
Bondrée apivore	Pernis apivorus	Reproduction, migratrice		DO.I
Bruant ortolan	Emberiza hortulana	Reproduction, migratrice	В	DO.I
Busard St Martin	Circus cyaneus	Hivernage, migratrice		DO.I
Chouette de Tengmalm	Aegolius funereus	Résidente	С	DO.I
Circaète Jean le Blanc	Circaetus gallicus	Reproduction, migratrice	В	DO.I
Crave à bec rouge	Pyrrhocorax pyrrhocorax		В	DO.I
Engoulevent	Caprimulgus	Reproduction,	В	DO.I
d'europe	europaeus	migratrice		
Faucon crecerellette	Falco naumanni	Halte migratoire		DO.I
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	Résidente	В	DO.I
Fauvette pitchou	Sylvia undata	Résidente		DO.I
Grand duc d'Europe	Bubo bubo	Résidente	В	DO.I
Grand tétras	Tetrao urogallus	Résidente	В	DO.I
Gypaète barbu	Gypaetus barbatus	Résidente	В	DO.I
Lagopède alpin des Pyrénées	Lagopus mutus pyrenaicus	Résidente	С	DO.I
Milan royal	Milvus milvus	Reproduction, hivernage, migratrice		DO.I
Percnoptère	Neophron	Reproduction,		DO.I
d'Egypte	percnopterus	migratrice	D	DO I
Perdrix grise des	Perdix perdix	Résidente	В	DO.I
Pyrénées	hispaniensis	D4-14	D	DOI
Pic noir	Dryocopus martius	Résidente	В	DOI
Pie grièche	Lanius collurio	Reproduction,	В	DO.I
écorcheur Dinit roysseline	Anthun on	migratrice Daniel Danie	C	DOI
Pipit rousseline	Anthus campestris	Reproduction, migratrice	С	DO.I
Vautour fauve	Gyps fulvus	Résidente		DO.I
Vautour moine	Aegypius monachus	Résidente		DO.I

Tableau 1: Proposition de FSD pour le site Natura 2000 ZPS Madres-Coronat

⁽²⁾Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.

⁽³⁾ Espèces inscrites à l'annexe I : espèces faisant l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.

Ce sont donc 19 espèces inscrites au FSD du site de la ZPS Madres-Coronat. Six espèces sont proposées pour être ajoutées à cette liste (en rouge). Une espèce, le Lagopède, n'est plus présente sur le site mais il serait intéressant de le maintenir dans le FSD en vue d'un possible retour sur le site (réintroduction en cours de réflexion).

2. Méthodologie de cartographie

Ce travail d'inventaire, de caractérisation des habitats des espèces, de hiérarchisation des enjeux et de préconisation de mesures de gestion a été réalisé en 2009 par un collectif de deux prestataires pour le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes :

- le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR), pour l'avifaune ;
- l'Office National des Forêts (ONF), pour la carte de structure de végétation.

L'étude a été menée sur l'ensemble du périmètre formé par la ZPS (FR 9112026) Massif du Madres-Coronat.

Les espèces concernées par cette étude sont :

- Les espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux mentionnées au Formulaire Standard de Données (FSD) ;
- Les espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, non mentionnées au FSD mais ayant été observées sur le site dans le cadre d'inventaires antérieurs ;
- Les espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, non mentionnées aux FSD mais observées sur le site dans le cadre des inventaires menés pour cette étude en 2009.

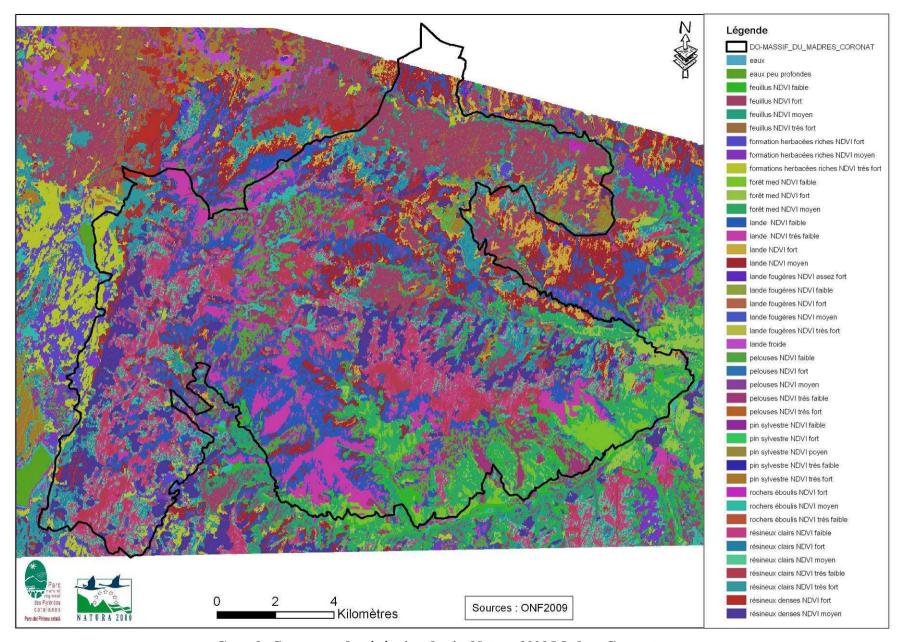
Lancée au début de l'année 2009, cette étude a été réalisée en trois étapes :

- Une phase de terrain précédée d'une phase de bibliographie et de la cartographie des structures de végétation ;
- La définition et la hiérarchisation des menaces et des espèces,
- La définition de mesures pour le maintien et/ou la restauration des espèces et des habitats d'espèces (voir Tome II).

La ZPS Madres-Coronat étant particulièrement vaste, l'inventaire global et exhaustif de l'avifaune patrimoniale était impossible dans les délais impartis et avec des moyens raisonnables.

L'objectif principal de l'inventaire qui a été réalisé était donc d'échantillonner les habitats principaux afin de pouvoir produire une carte en présence avérée et en habitats potentiels des oiseaux de l'annexe I..

Afin de réaliser les cartographies d'habitats potentiels de chaque espèce de l'annexe I de la directive Oiseaux, une pré-cartographie de la végétation - réalisée par Vincent Parmain de l'ONF - a été réalisée et utilisée. Elle a été effectuée par photo-interprétation assistée par ordinateur (Erdas9.2) sur la base d'une image satellite Spot du 20/06/2001 libre de droits. Cette carte présente une zone d'ombre sur le Dourmidou (Mosset) car l'image satellite utilisée ne la couvrait pas.



Carte 2 : Structures de végétation du site Natura 2000 Madres-Coronat

La phase de bibliographie a permis de réaliser une collecte la plus exhaustive possible de la bibliographie ornithologique de ce secteur, des jeux de données existants et des connaissances des spécialistes locaux (en particulier pour les galliformes et les rapaces rupestres).

En fonction de la bibliographie disponible et des données anciennes pour chacune des espèces, les habitats a priori favorables ont été listés ainsi que les altitudes minimales et maximales de reproduction connues. Le travail réalisé dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Catalogne sud (ICO, 2004) ainsi que le travail d'atlas réalisé par le GOR dans les Pyrénées-Orientales de 1995 à 1999 ont permis de collecter des informations particulièrement précises et locales, qui ont servi de base à ce travail.

Sont résumés dans le tableau suivant les habitats et les altitudes sélectionnés pour chacune des espèces. Pour certaines espèces, un «cache» a ensuite été appliquée selon les connaissances locales de l'espèce. Ainsi, les pelouses du sommet du Madres ne sont pas favorables au Pipit rousseline alors que le même milieu est très favorable sur les soulanes d'Oreilla.

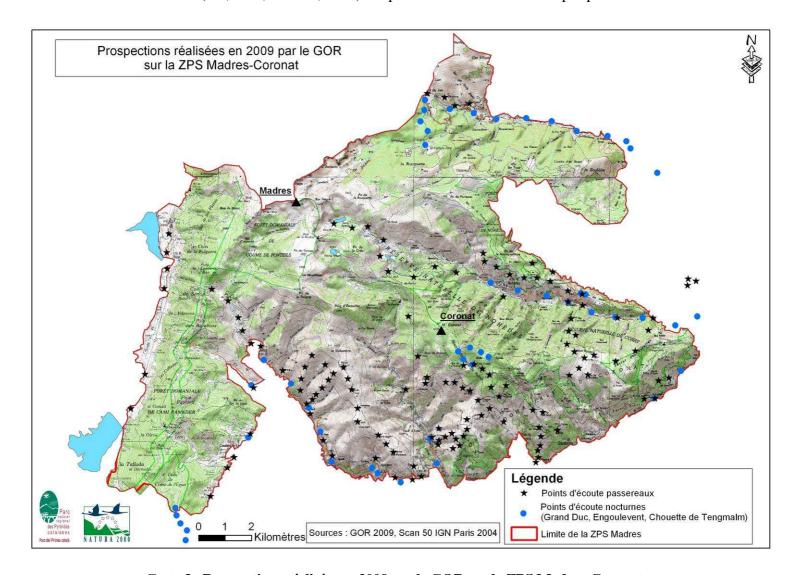
Espèce	Habitats de reproduction et d'alimentation		Altitudes
Aigle botté	Reproduction : tous types de forêt	Alimentation : pelouses ; forêts	< 1800 m
Aigle royal	Reproduction : falaises (non cartographiées)	Alimentation : pelouses, minéral	Toutes altitudes
Alouette lulu	Pelouses, landes basses (1 & 2)		< 2300 m
Bondrée apivore	Reproduction : tous types de forêt	Alimentation : pelouses	< 2300 m
Bruant ortolan	Pelouses, landes basses (1 & 2)		< 2600 m
Circaète Jean-le-Blanc	Reproduction : pinèdes	Pelouses, landes basses (1 & 2)	< 2500 m
Chouette de Tengmalm	Pinèdes et feuillus (sauf ripisylve)		< 2300 m
Crave à bec rouge	Reproduction : falaises (non cartographiées)	Pelouses	Toutes altitudes
Fauvette pitchou	Landes basses et moyennes (1 à 3)		< 2000 m
Grand-duc d'Europe	Reproduction : falaises (non cartographiées)	Alimentation : pelouses ; forêts	< 2000 m ?
Grand Tétras	Pinèdes, sapinières et hêtraies		> 1500 m
Gypaète barbu	Reproduction : falaises (non cartographiées)	Alimentation : pelouses, minéral	Toutes altitudes
Lagopède alpin	Pelouses		> 2200 m
Perdrix grise de montagne	Pelouses, landes basses et arborées (1 à 4)		> 1900m et < 2500 m
Pic noir	Tous types de forêt		< 2300 m
Pie-grièche écorcheur	Pelouses, landes basses (1 & 2)		< 2000 m

Pipit rousseline	Pelouses		< 2300 m
Vautour fauve	Reproduction : falaises	Alimentation:	Toutes altitudes
v autour rauve	(non cartographiées)	pelouses, minéral	Toutes arritages

Tableau 2 : Habitats a priori favorables pour les espèces de la ZPS Madres-Coronat

La méthodologie d'inventaire est détaillée ci-après. Les inventaires ont été réalisés avec des méthodologies différentes en fonction des espèces ciblées :

- pour les passereaux, il s'agissait de points d'écoute sur un échantillon représentatif des différents milieux;
- pour les rapaces nocturnes, il s'agissait là encore de points d'écoute sur un échantillon représentatif des différents milieux;
- et les oiseaux rupestres, un observatoire a été mis en place coordonnant les différentes personnes de terrain du site (RN, ONF, ONCFS, GOR) et répartissant les différents sites à prospecter.



Carte 3 : Prospections réalisées en 2009 par le GOR sur la ZPS Madres-Coronat

Oiseaux chanteurs diurnes et nocturnes :

Le secteur « Capcir-Garrotxes » ainsi qu'Urbanya et une partie de Mosset n'avaient pas fait l'objet d'inventaires ornithologiques précis avant 2009. Ils ont donc été prospectés en 2009 dans le cadre de l'étude de la ZPS Madres-Coronat.

La campagne de terrain a été réalisée avec plusieurs ornithologues sur deux sessions de 5 journées et de 4 nuits entre décembre et juillet afin de contacter l'ensemble des espèces présentes, nicheurs précoces et tardifs, diurnes et nocturnes.

Les ornithologues locaux ont également été contactés afin de préciser la répartition de certaines espèces particulières (galliformes, rapaces) difficiles à recenser.

Cas particulier du Bruant ortolan :

A partir des données bibliographiques, une vérification de terrain a été faite dans toutes les souspopulations repérées sur la ZPS.

Oiseaux nicheurs rupestres:

Catégorie d'espèces ²	Espèce	Nom latin	Nicheur (N) Alimentation (A) Erratique (E)
RN	Percnoptère d'Égypte (1 couple)	Neophron percnopterus	N / A / E
	Gypaète barbu (1 couple ?)	Gypaetus barbatus	A / E / N
	Aigle royal (2 couples)	Aquila chrysaetos	N
	Faucon pèlerin (2 couples)	Falco peregrinus	N
ODNC	Crave à bec rouge (2 à 10 couples)	Pyrrhocorax pyrrhocorax	N

L'objectif a été de mettre en oeuvre un suivi et de formaliser un observatoire. Cet instrument de suivi de la dynamique de population d'espèces parapluies (maintien des couples, succès de reproduction), ici les oiseaux rupestres, permet de :

- motiver, organiser et canaliser les prospections ;
- mutualiser et centraliser les données de diverses structures (associations naturalistes, RN, ONF, ONCFS);
- établir des synthèses disponibles pour tous sous forme de tableaux de bord ;
- alerter sur les menaces ;
- assurer la protection des espèces.

Une méthodologie commune à toutes les personnes impliquées dans les prospections a été mise en place (voir en annexe 2).

 $_{2}\underline{\text{L\'egende}}$: RN= Rapaces nicheurs ; ODNC = Oiseaux diurnes non chanteurs ;.

Limites des inventaires

Les conditions météorologiques ont globalement été favorables à un bon échantillonnage des <u>passereaux</u> <u>chanteurs</u> à l'exception du site du Dourmidou (Mosset) où le GOR a dû revenir à plusieurs reprises avant d'avoir une météorologie favorable. Ce dernier site a été échantillonné un peu tard en saison.

Les zones d'altitude (plus de 2000 m) ont été volontairement sous échantillonnés car les connaissances locales des espèces (très importantes sur le Madres-Coronat) et de leur écologie confirmaient leur absence dans ces secteurs.

Pour les <u>espèces noctumes</u>, le Grand Duc d'Europe a été bien couvert avec une méthodologie adaptée et de bonnes conditions météorologiques. La Chouette de Tengmalm a, quant à elle, était plus compliquée à inventorier, les sites potentiels les plus intéressants ont été peu accessibles (neige) aux périodes de chant les plus favorables (février-mars). La majeure partie des écoutes a été faites en mai. L'Engoulevent a été traité dans de bonnes conditions mais la méthodologie appliquée s'est révélée moins efficace que les nouveaux protocoles que le GOR utilise sur d'autres sites. Comme pour le Grand duc, il est plus efficace de faire un ou deux points d'écoute à la tombée de la nuit que de prolonger les écoutes le long d'un trajet comme cela a été fait.

Tous les <u>oiseaux forestiers</u> mériteront des compléments d'inventaires en particulier les rapaces (Circaète Jean le Blanc, Bondrée apivore et Aigle Botté) si des contrats forestiers ou de réouverture lourde doivent être signés.

Les <u>galliformes</u> de <u>montagne</u> ont été traités de manière bibliographique et par entretien avec des personnes référentes (ONCFS : Claude Novoa ; Fédération des chasseurs des Pyrénées orientales : Cyril Agnès et Nathalie Gilaberte ; Réserve Naturelle de Jujols : Karine Geslot et Olivier Tressens et Réserve Naturelle de Nohèdes : Alain Mangeot)

Toutefois, les données recueillies et transmises à travers ce document constituent une base de travail adéquate pour la définition des mesures de gestion conservatoire.

Les espèces d'intérêt communautaire de l'annexe I de la Directive Oiseaux sont présentées en détail dans les fiches espèces au Tome III de ce document. Ces fiches présentent des informations générales sur l'espèce (la biologie de l'espèce, sa répartition en France et/ou en Europe, la tendance évolutive de ses effectifs, son statut, son état de conservation) puis des informations spécifiques au site (localisation sur le site, caractéristiques de l'espèce et de son habitat, les menaces potentielles et des exemples de mesures de gestion conservatoire).

La conservation des espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux s'appuit sur la préservation des habitats naturels qu'elles occupent au cours de leur cycle vital. Des mesures de gestion favorables à la conservation ou à la restauration, lorsque nécessaire, des habitats de ces espèces animales sont intégrées au programme d'actions du document d'objectifs (Tome II). Elles ont été définies avec la participation des acteurs locaux dans le cadre de comités techniques.

Aussi, les espèces appartenant à l'annexe II de la Directive Oiseaux n'ont pas à faire l'objet de mesures de gestion favorables au maintien ou à la restauration de leurs habitats. Néanmoins, les mesures définies pour le maintien ou la restauration des espèces d'intérêt communautaire peuvent leurs être favorables.

Avec la participation financière de :









